



Conseils pour intégrer la planification préalable des soins en contexte de soins de longue durée

Les discussions de planification préalable des soins améliorent la communication, évitent les malentendus, augmentent la satisfaction des résidents et des familles, évitent les transferts à l'hôpital inutiles et améliorent la qualité de vie. Voici quelques conseils pour faire de ces discussions une partie intégrante des soins de longue durée.

1. Établir une culture de planification préalable des soins dans l'établissement de soins de longue durée

Les intervenants en soins de longue durée qui ont plus d'expérience avec l'approche palliative intégrée (y compris avec la planification préalable des soins) se sentent plus efficaces dans leur travail avec les résidents.

- Désignez des membres du personnel qui se feront les champions de l'approche palliative intégrée et de la planification préalable des soins dans l'établissement de soins de longue durée.
- Clarifiez les rôles. Qui sera responsable de discuter de planification préalable des soins en continu avec les résidents et les familles? Qui sera chargé de leur parler des changements dans l'état de santé du résident?
- Formez tout le personnel, y compris les préposés aux bénéficiaires/aides-soignants, sur les sujets de l'approche palliative intégrée et de la planification préalable des soins, et sur leur incidence dans la pratique.
- Expliquez les techniques pour parler aux résidents et aux familles de planification préalable des soins, et donnez au personnel l'occasion de s'exercer à avoir ces conversations.
- Organisez des séances de formation interdisciplinaire sur le thème « être à l'aise avec les soins palliatifs » à l'intention du personnel et des membres des comités de résidents et de familles.
- Prévoyez des occasions régulières, comme des tournées de soins de confort, pour permettre au personnel de se réunir pour discuter des besoins des résidents et des familles et de la meilleure façon de combler ces besoins.
- Mesurez la satisfaction des résidents et des familles à l'égard de l'approche palliative intégrée et de la planification préalable des soins.
- Mesurez l'impact de l'intégration de l'approche palliative et de la planification préalable des soins dans les soins de longue durée au moyen d'indicateurs de qualité, et communiquez cette information au personnel.

2. Confirmer la désignation de mandataires

Un mandataire peut donner son consentement à des traitements et prendre des décisions relatives aux soins de santé lorsqu'un résidant n'est plus capable de prendre ses décisions lui-même.

Si le résidant a déjà désigné un mandataire :

- Demandez au mandataire dans quelle mesure il se sent prêt à remplir son rôle. Connaît-il les valeurs et les objectifs du résidant? Se sent-il suffisamment en confiance pour prendre des décisions en matière de soins de santé? Si non, de quel type de soutien aurait-il besoin?

Si le résidant n'a pas désigné un mandataire, aidez-le à réfléchir à ces questions :

- Qui pourra comprendre et respecter vos volontés, et sera prêt à prendre des décisions difficiles en votre nom si vous devenez incapable de prendre des décisions vous-même?
- À qui faites-vous confiance pour prendre des décisions concernant votre vie, votre confort et votre bien-être?
- Avec qui êtes-vous à l'aise de parler de questions délicates et difficiles?
- Qui pourra prendre des décisions qui reflètent vos volontés, même si des membres de votre famille ou de l'équipe de soins ont d'autres opinions?
- Cette personne pourra-t-elle et voudra-t-elle consacrer tout le temps nécessaire à son rôle de mandataire?

3. Expliquer aux résidants et aux familles ce à quoi ils doivent s'attendre

Plus les résidants, les familles et les mandataires en savent sur les options de santé et de soins, plus ils pourront prendre des décisions qui reflètent les valeurs du résidant.

Les médecins et les infirmières ont la responsabilité de parler aux résidants et aux familles de la façon dont l'état de santé de la personne est susceptible de changer, et des avantages et risques des différents traitements ou interventions. Lorsque vous parlez aux gens de ce à quoi ils peuvent s'attendre :

- mettez l'accent sur le ou les problèmes de santé du résidant;
- expliquez l'évolution habituelle de ces problèmes et ce que le résidant est susceptible de ressentir à mesure qu'ils progressent (fatigue, essoufflement, douleur, etc.);
- discutez des avantages et des risques des différentes options de soins ou de traitement, y compris de l'approche palliative intégrée;
- parlez des mesures que l'équipe prendra pour gérer et réduire la douleur et les autres symptômes;
- utilisez un langage que le résidant et sa famille pourront bien comprendre;
- encouragez les gens à poser des questions;
- vérifiez s'ils ont bien compris l'information.

Vous trouverez ces conseils et bien d'autres dans le document intitulé [Conversations essentielles : guide de planification préalable des soins en contexte de soins de longue durée](#). Conçu pour les personnes qui participent à la planification et à la prestation de soins de longue durée, ce guide permet de comprendre et de mettre en œuvre des pratiques exemplaires en matière de planification préalable des soins et d'approche palliative en contexte de soins de longue durée.

Visitez la page planificationprealable.ca/sld pour en savoir davantage.

Beaucoup de résidants fragilisés en soins de longue durée sont admis à l'hôpital ou aux soins intensifs au cours de leur dernière année de vie, même si cela ne les aide pas à vivre plus longtemps et est souvent une source d'anxiété ou de souffrance.

Lorsque l'état de santé du résidant change, les rencontres avec la famille sont une bonne façon d'assurer que tout le monde ait une compréhension commune des soins souhaités par le résidant.

La production de ce document a été possible grâce à une contribution financière de Santé Canada. Les opinions exprimées ici ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada.